
Don de la municipalité de la commune de la Montagne, ci-devant Saint-Martin-de-Ré, de 24 croix de Saint-Louis, 6 épauettes et 6 contre-épauettes en or, lors de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la municipalité de la commune de la Montagne, ci-devant Saint-Martin-de-Ré, de 24 croix de Saint-Louis, 6 épauettes et 6 contre-épauettes en or, lors de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 437;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34936_t1_0437_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

vernement révolutionnaire est la meilleure mesure de Salut public, arrête que l'adresse dont la teneur suit sera envoyée à la Convention.

C'est au moment, féconde Montagne, où les tyrans coalisés s'étoient imaginés de conserver nos ports, de s'emparer de nos forts et d'envahir notre territoire, au moment où les aristocrates de tout poil, leurs adhérents et complices se démenaient en enragés pour mettre les patriotes à l'ordre du jour, que tu as enfanté la foudre pour exterminer tous ces monstres : Oui, le gouvernement révolutionnaire que tu as créé, a paralysé toutes les menées des ennemis de la République; c'est un mécanisme divin dont le mouvement bien dirigé pulvérise tout ce qui s'oppose à son cours; tes intentions pures seront secondées; pour te faire parvenir à tes hautes destinées, les vrais républicains ne trouveront rien de difficile; ils sentent assez que c'est l'unique mesure qui puisse conduire au bout de l'échelle de la révolution. Continue donc, Montagne, continue; encore quelques accouchements pareils, et les malveillants ne diront pas toujours que la Montagne en travail n'enfante que des souris.»

S. LADET (*présid.*), COLOMB (*secrét.*).

43

**La municipalité de la commune de la Montagne (1) annonce à la Convention nationale 24 croix ci-devant dites de Saint-Louis, 6 épau-
lètes, 6 contre-épaulettes en or.**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La Montagne, Ile Républicaine, 7 pluv. II*] (3)

« Citoyen Président,

Nous t'adressons pour être remis à la Convention nationale 24 croix de ci-devant Saint-Louis, six épaulettes, six contre épaulettes en or et un portrait du George, roi d'Angleterre, qui avoient été déposés au greffe de la municipalité de cette commune. Nous te prions, Citoyen Président, de faire mettre ces objets sur le bureau ».

GARNIER (*off. mun.*), GARCIN (*maire*),
CHAUVIGNÉ (*off. mun.*), JARISSON,
RESSEY aîné, CHESNEAU aîné,
DUPONT (*secrét.*).

44

La société populaire de Blois, chef-lieu du département de Loir-et-Cher, fait passer à la Convention nationale le rapport fait dans son sein par les commissaires de la fête de la Raison, célébrée dans cette ville le 12 nivôse.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Ci-dev^t Saint-Martin-de-Ré.

(2) P.V., XXXI, 90 et 112. Mention dans Bⁱⁿ, 20 pluv. (suppl^t); *J. Matin*, n^o 548.

(3) C 291, pl. 922, p. 31.

(4) P.V., XXXI, 90. Bⁱⁿ, 20 pluv. (suppl^t).

[*Rapport sur la fête de la Raison du 12 niv. II*]
(1)

Citoyens,

Vous avez brisé vos fers; vous ne les reprendrez plus, puisque vous élevez des temples à la Raison. L'ignorance, la stupide ignorance, mère des préjugés, des passions, des foiblesses de l'esprit, courba, dans tous les temps, sa tête hideuse sous le joug du premier despote qui voulut l'asservir. Les grandes Républiques ne périrent que lorsqu'affoiblies par le luxe et la mollesse, elles retombèrent dans l'ignorance; alors le despotisme, monstre toujours éveillé, toujours attentif à sa proie, les replongea dans des chaînes honteuses.

C'est assez vous dire, Citoyens, que la pratique constante des sciences et des arts peut seule maintenir et conserver notre liberté. Déjà la Convention a décrété une éducation nationale; dans quelques instans, nos enfans élevés ensemble et sans aucune distinction, se destineront à l'état pour lequel ils montreront le plus d'aptitude et de goût: déjà la Convention a créé un comité chargé de rassembler dans les chefs-lieux et dans les grandes communes, les monumens des arts qui peuvent servir à l'instruction publique.

C'est dans cet esprit et d'après ces réflexions, que vos commissaires ont disposé le temple et la fête de la Raison. Nous allons remettre sous vos yeux les détails qui ont dû échapper à plusieurs d'entre vous.

Ordonnance du Temple.

L'édifice, appelé ci-devant cathédrale, est un carré long, terminé par une partie circulaire; la nef est belle et vaste; les bas-côtés sont divisés en ci-devant chapelles, où devant des figures bizarres et de mauvais goût, la crédule ignorance venoit s'agenouiller et avilir, sans s'en douter, le culte simple et pur que l'homme doit à la Divinité. La forme de ces chapelles, le genre d'architecture gothique qui compose l'édifice, rendoient difficile la décoration intérieure du temple. Vos commissaires ont pensé que l'ordre pæstumien pouvoit seul convenir là. En conséquence, ils ont transformé les chapelles en autant de petits temples dédiés à chacune des vertus que doivent honorer les Républicains. Là, Citoyens, nos enfans iront s'échauffer l'imagination et s'exciter à la vertu. L'un y attachera un discours qu'il aura prononcé à cette tribune; l'autre, saisi d'horreur à la lecture des crimes des rois, prendra ses crayons, et y dessinera une de ces scènes qui, à chaque page de l'histoire, font frémir l'humanité. Nous irons nous-mêmes y tracer sur des tables les belles actions qui honorent chaque jour notre révolution.

Vos commissaires n'ont, par ce motif, décoré chaque temple que d'un petit autel surmonté d'un vase de forme antique, et de tables destinées à recevoir des inscriptions; le haut des chapelles a été bouché comme vous l'avez vu,

(1) C 292, pl. 939, p. 6. Broch. in-8^o, 8 p. Impression arrêtée par la Sté, le 30 niv. (signé: Petit (*présid.*), Clément, Chanteloup, Lamotte-Serlant, Doubleau (*secrét.*)).